

Premier comité exécutif de l'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI)

Antananarivo, 13 février 2023 – L'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) a tenu son premier comité exécutif (COMEX) les 9 et 10 février 2023 à Antananarivo. Cette réunion du COMEX fait suite à la redynamisation de l'AP-COI le 09 novembre 2022 avec le soutien du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI financé par l'Agence française de développement (AFD).

Ce comité exécutif a réuni trois députés de chaque État membre de la COI ainsi que les vice-présidents et secrétaires généraux des Assemblées nationales qui y ont été conviés en tant qu'observateurs.

Il a permis de :

- Élire le bureau composé :
 - De La présidente : Mme Rafenomanantsoa Tsirimaharo Ny Aina (Madagascar)
 - De la vice-présidente : Mme Hayda Nouridine Sidi (Comores)
 - Du deuxième vice-président : sera désigné par la France pour La Réunion
 - Des rapporteurs : M. Jean Francisco François (Maurice) et M. Philip Constantin Monthy (Seychelles) ;
- Échanger et valider les propositions d'amendements et de restructuration de la Charte, des Statuts et du règlement intérieur de l'AP-COI ;
- Échanger sur les modalités de fonctionnement des organes de l'AP-COI ainsi que de son secrétariat ;
- Identifier les partenaires stratégiques ;
- Décider de l'intégration de la dimension jeunesse et genre dans les actions de l'association.

Au-delà d'être le porte-voix du peuple de l'Indianocéanie, cette AP-COI redynamisée devra pouvoir agir sur les problématiques régionales et nationales. Pr. Vélayodom Marimoutou, Secrétaire général de la COI, explique : « *Si la promotion de la stabilité et de la gouvernance démocratique est un sujet prioritaire de l'AP-COI, ses contributions sont tout autant attendues sur tous les sujets de coopération : sécurité, pêches, diplomatie insulaire, facilitation du commerce intrarégional, sécurité alimentaire ou encore éducation et formation professionnelle. En outre, l'AP-COI est aussi un forum d'échanges pour (...) faciliter l'appropriation des actions, stratégies et plans d'action que nous élaborons à l'échelle régionale [pour en assurer] la transposition nationale, notamment au niveau législatif. Or, l'action régionale ne peut être pérenne et utile que si elle repose sur une appropriation et des mesures nationales effectives. Et inversement, la coopération régionale que nous animons doit être conforme aux législations et priorités nationales partagées de nos États.* »

A l'issue de ce COMEX, il a été décidé de tenir la conférence des présidents des Assemblées nationales et le deuxième COMEX aux Seychelles au courant du mois de mai de cette année.

A propos de l'AP COI

L'Association des parlementaires des États membres de la COI regroupe les parlementaires des Comores, de Madagascar, de la France/La Réunion, de Maurice et des Seychelles. Mise sur pied en 1997 pour créer un lien démocratique entre les États membres de la COI et renforcer la solidarité en faveur du développement régional, l'AP-COI a été redynamisée avec le soutien du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI financé par l'Agence française de développement. Elle ambitionne d'apporter ses contributions réflexives et en actions pour la gouvernance, la consolidation de l'État de droit et aussi pour le développement de l'Indianocéanie.

Le projet GPS est financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 8 millions d'euros. La durée de mise en œuvre du projet est de 54 mois.

Contact presse

johanna.a@coi-ioc.org

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

